

DIRECTEUR·TRICE AU SERVICE DE L'URBANISME



Vous avez de fortes aptitudes en gestion, un excellent sens de l'organisation et une expertise en aménagement du territoire ainsi qu'en application des réglementations municipales ?

En tant que directeur·trice du Service de l'urbanisme, vous superviserez l'application de la réglementation en matière d'urbanisme, de nuisance et de contrôle des animaux, tout en assurant la planification et l'aménagement du territoire. En collaboration avec votre équipe, vous veillerez à la gestion efficace du service, à la coordination des projets et à l'accompagnement. Votre rôle vous amènera aussi à représenter la Municipalité et à contribuer activement au développement harmonieux de Sainte-Anne-des-Lacs.

Sainte-Anne-des-Lacs, c'est...



Rejoins notre équipe et profite d'une formule hybride alliant télétravail et présence au bureau, tout en relevant des défis stimulants et en accompagnant des citoyens et des promoteurs dans leurs projets.



Un emploi stratégique et en contact avec la communauté !

TYPE DE POSTE : TEMPS COMPLET, PERMANENT



Exigences, traitement salarial et dépôt de candidature

La personne recherchée :

- Détient un baccalauréat en urbanisme, en aménagement du territoire ou toute autre formation équivalente jugée pertinente ;
- Détient une expérience de cinq (5) ans dans le monde municipal, dont un minimum de deux (2) ans en gestion ;
- Maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office et Adobe, connaissance des logiciels PG solutions ;
- Détient un permis de conduire valide, classe 5 ;
- Démontre des habiletés élevées pour la communication orale et écrite en français ;
- Peut communiquer oralement en anglais.

Traitement salarial

La Municipalité offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels conformément à sa Politique relative aux conditions générales de travail des employés de niveau cadre.

Dépôt de candidature

Envoyez votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation, au plus tard le mardi 8 avril, 17 h à madame Anne-Claire Robert, directrice générale :

directiongenerale@sadl.qc.ca

Aptitudes recherchées (atouts)

- Détient de l'expérience en gestion du personnel syndiqué ;
- Fait preuve de tact et de diplomatie ;
- Possède une bonne maîtrise de la législation québécoise en urbanisme ainsi que des méthodes, des pratiques et des nouvelles tendances en ménagement du territoire ;
- A le souci du détail, grande rigueur et capacité à s'organiser, capacité d'analyse et de synthèse ;
- Habiletés dans la rédaction de documents légaux.

À propos de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Située dans les Laurentides avec une population de près de 4000 habitants, la Municipalité recèle un important attrait pour son offre de villégiature ou d'habitation permanente dans un environnement naturel où se côtoient les massifs forestiers, milieux humides et cours d'eau fournissant des habitats riches pour la faune et la flore. Comme son nom en fait mention, elle est surtout riche de lacs, mais aussi de reliefs et d'espaces verts. Ses résidents : familles, retraités et travailleurs sont à la recherche d'un havre de paix à proximité des grands centres. La Municipalité est en croissance et prévoit de le demeurer pendant plusieurs années. Son administration cherche à offrir à ses citoyens d'excellents services municipaux, et y parvenir avec la participation d'employés compétents, motivés et dévoués, qui ont à cœur la qualité de vie des annelacoises et des annelacois.



Description du poste

Supérieur immédiat : direction générale

Responsabilités spécifiques

- Établir les mécanismes nécessaires au bon fonctionnement des activités du Service de l'urbanisme.
- Planifier, diriger et coordonner le travail de l'ensemble du personnel du Service de l'urbanisme et répartir les tâches et les responsabilités entre les employés.
- Planifier, diriger, coordonner et contrôler les activités du Service de l'urbanisme afin d'aménager le territoire de la Municipalité selon une politique rationnelle de développement.
- Collaborer avec les différents services de la Municipalité relativement à la mise en œuvre de projets et s'assurer de l'avancement de ceux-ci afin de permettre leur réalisation.
- Travailler avec le Service des communications pour rendre l'information sur l'urbanisme plus accessible et sensibiliser le public aux enjeux qui y sont liés.
- Agir comme personne-ressource et principal intervenant entre le conseil municipal, les citoyens et les promoteurs ayant des dossiers en traitement au Service de l'urbanisme.
- Préparer annuellement le budget du service, établir les estimations de dépenses et de revenus et respecter le budget une fois approuvé.
- Rencontrer et échanger avec les promoteurs, les constructeurs, les commerçants et les citoyens qui souhaitent s'établir dans la Municipalité afin de les renseigner sur leurs projets et de les conseiller.
- Voir à la préparation des projets de résolution, des rapports et des études pour le conseil et la direction générale relativement au Service de l'urbanisme, et formuler des recommandations à cet effet.
- Agir comme personne-ressource lors des consultations publiques ou des réunions d'information concernant des dossiers relatifs au Service de l'urbanisme.